PROCÉDURE

Modalités de prise en compte du handicap

ML SCHOOL – auto-école

1. Objet

ML SCHOOL s'engage à accueillir chaque candidat dans le respect du principe d'égalité des chances. Cette procédure décrit les modalités de prise en compte des situations de handicap.

2. Accueil

Lors de l'inscription, chaque élève est invité à signaler, s'il le souhaite, une situation de handicap ou un besoin spécifique pouvant nécessiter un accompagnement particulier.

3. Analyse des besoins

Un entretien est réalisé afin d'identifier les besoins de l'élève et les adaptations possibles de la formation. Si nécessaire, un échange est proposé avec les organismes compétents.

4. Adaptation de la formation

Selon la situation, ML SCHOOL adapte autant que possible l'organisation de la formation :

- rythme des leçons ;
- supports pédagogiques ;
- organisation des cours ;
- accompagnement individualisé ;
- orientation vers une structure spécialisée lorsque cela est nécessaire.

5. Référent handicap

Un référent handicap est désigné au sein de l'établissement afin d'accompagner les élèves, répondre à leurs questions et assurer le suivi de leur parcours.

6. Confidentialité

Les informations communiquées par l'élève sont traitées de manière confidentielle et uniquement dans le but d'adapter la formation.

7. Amélioration continue

Les situations rencontrées permettent d'améliorer les pratiques de l'établissement afin de garantir un accueil inclusif.

Coordonnées du référent handicap

Nom	Imane Rahmani
Fonction	Présidente et référente handicap
Adresse	ML SCHOOL – 10 rue des 2 Communes, 91480 Quincy-sous-Sénart
E-mail	contact@mlschool.fr
Téléphone	06 63 68 21 58

Mise en œuvre et traçabilité

Les besoins identifiés, les adaptations proposées, les échanges avec l'élève et, le cas échéant, l'orientation vers une structure spécialisée sont consignés dans le dossier de suivi, avec l'accord de l'élève.